

Paris, Mai 2017

## **DEMI PENSION 2017-2018** **facturée au trimestre**

Madame, Monsieur,

Nous proposons un paiement par prélèvement de la demi-pension 2017-2018 à ceux qui inscrivent leur(s) enfant(s) pour **l'année scolaire complète (du 04/09/2017 au 07/07/2017 inclus)**.

- 1er trimestre du 01/09/17 au 22/12/17
- 2<sup>ème</sup> trimestre du 08/01/18 au 31/03/18
- 3<sup>ème</sup> trimestre du 03/04/18 au 06/07/18

Les régularisations concernant les voyages et dates de sortie de fin d'année seront **déduites sur le 3<sup>ème</sup> trimestre.**

	Ecole		Collège		Lycée	
	MOIS	TRIMESTRE	MOIS	TRIMESTRE	MOIS	TRIMESTRE
25/09/2017	75 €	300,00 €	97,25 €	389,00 €	97,25 €	389,00 €
25/10/2017	75 €		97,25 €		97,25 €	
25/11/2017	75 €		97,25 €		97,25 €	
25/12/2017	75 €		97,25 €		97,25 €	
25/01/2018	71 €	214,00 €	92 €	278,00 €	92 €	278,00 €
25/02/2018	71 €		93 €		93 €	
25/03/2018	72 €		93 €		93 €	
25/04/2018	75 €	225,00 €	69 €	208,00 €	87,50 €	175,00 €
25/05/2018	75 €		69 €		87,50 €	
25/06/2018	75 €		70 €			
<b>TOTAL</b>	<b>739,00 €</b>	<b>739,00 €</b>	<b>875,00 €</b>	<b>875,00 €</b>	<b>842,00 €</b>	<b>842,00 €</b>

Ecole demi-pension modulable de 1 à 4 jours par semaine

Lycée Collège demi-pension modulable de 1 à 4 jours par semaine

(Lycée Collège: confirmation des jours de demi-pension au vu de l'emploi du temps)

## **REDEVANCE SCOLAIRE 2017-2018** **facturée à l'année en octobre**

Nous proposons un paiement par prélèvements de la redevance 2017-2018 de la façon suivante :

- prélèvements en 3 fois, les 25/12/17, 25/02/18 et 25/04/18  
(dates et montants indiqués sur la facture annuelle)
- prélèvements en 6 fois,  
les : 25/11/17 25/12/17 25/01/18  
25/02/18 25/03/18 25/04/18  
(dates et montants indiqués sur la facture annuelle)

Merci de bien préciser sur le talon ci-dessous le nom et le prénom du titulaire du compte à prélever accompagné du R.I.B ou R.I.P. correspondant.

Si aucun changement de compte par rapport à 2016/2017, il est inutile de fournir un RIB

**ATTENTION** : En cas de prélèvements de la redevance scolaire ET de la demi-pension sur le même compte, le choix sera unique, **soit trimestriel, soit mensuel.**

**Ci-dessous, talon réponse à remplir et à retourner OBLIGATOIREMENT (1 par famille et par payeur)**



OGEC de Sainte Elisabeth  
**TALON A RETOURNER A LA COMPTABILITE A RECEPTION**

sgirault@sainte-elisabeth.com  
 2017-2018

**REGLEMENT DE LA REDEVANCE SCOLAIRE et / ou DE LA DEMI-PENSION \***  
**REPONSE OBLIGATOIRE (si deux payeurs, merci de remplir 2 fiches)**

Monsieur, Madame \*.....N° famille .....  
 (\* indiquer nom et prénom du payeur)

NOM de l'élève à compléter	Prénom de l'élève à compléter	Classe 2016-2017	DP ou Externe en 2017/2018
.....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>
.....	.....	.....	DP <input type="checkbox"/> L M J V Externe <input type="checkbox"/>

\* Merci d'entourer les jours de demi-pension souhaités pour chaque enfant concerné

**Opte pour un règlement par prélèvement bancaire :**

MERCI DE COCHER LES CASES CORRESPONDANT A VOTRE CHOIX (prélèvements OU autre)

**Joindre un RIB ou RIP, si changement de compte, merci**

Prélèvements (trimestriels) <input type="checkbox"/> Redevance <input type="checkbox"/> Demi-pension	Prélèvements (mensuels) <input type="checkbox"/> Redevance <input type="checkbox"/> Demi-pension
<b>Règlement par prélèvements trimestriels</b>	<b>Règlement par prélèvements mensuels</b>
Redevance : en 3 fois	Redevance : en 6 fois
Demi-pension : en 3 fois	Demi-pension : en 10 fois (Ecole Collège) en 9 fois (Lycée)

OU

<b><u>Ne souhaite pas régler par prélèvements</u></b>	
<b>Règlements trimestriels : par chèque ou espèces</b>	<input type="checkbox"/> Redevance : aux dates indiquées sur la facture émise courant octobre 2017 <input type="checkbox"/> Demi-pension : la semaine précédant chaque trimestre

**Conformément aux modalités précisées ci-dessus, nous nous engageons à respecter les clauses ainsi définies.**

Date

Signature